

La presse quotidienne vit en différé

Les rédacteurs en chef romands condamnent la réorganisation de la distribution des journaux envisagée par La Poste à partir de 2005. Après la hausse des tarifs postaux prévue pour 2004, voilà de nouveaux horaires plus contraignants.

Malheureusement le déficit du géant jaune est têtue, aggravé par la réduction de l'aide à la presse décidée par le Parlement. Il faut faire des économies. La réduction des coûts de transport du courrier en fait partie. Elle passe par la centralisation du tri. Les rédactions devront boucler plus tôt - d'une à deux heures - pour assurer la livraison matinale aux abonnés, proches et des régions plus éloignées. La qualité rédactionnelle pourrait en souffrir et les lecteurs être privés des dernières nouvelles tombées en fin de soirée. Bon nombre de titres, frappés par la baisse des recettes publicitaires, verraient ainsi leur existence compromise, appauvrissant la diversité des médias nécessaire au débat démocratique.

Face à la vive concurrence des distributeurs privés - environ 60% du marché suisse de portage à domicile - La Poste invite les éditeurs à «adapter les processus techniques à une diffusion moderne» et à imaginer des éditions différenciées. Un accord est nécessaire car, si rien ne change, un nouveau renchérissement menace déjà.

Les abonnés sont l'assurance vie de la presse romande, à l'exception du *Matin* qui écoule huit exemplaires sur dix dans les kiosques. Si Edipresse dispose d'un service de distribution propre, les autres éditeurs dépendent davantage du réseau

postal. On comprend le rejet résolu des restrictions annoncées. Même si les concentrations dans le secteur de l'imprimerie affectent également, et sans négociation possible, les délais de fabrication des journaux.

On invoque le droit à l'information pour stigmatiser la décision de La Poste, chahutée à son tour entre service public et rentabilité. Mais on oublie le flux continu de nouvelles déversées par les médias concurrents. La radio, la télévision et Internet épousent le fil incessant des dépêches. Le direct, le temps réel leur appartient. Ils garantissent de l'instantané 24 heures sur 24.

La presse, elle, vit en différé. L'immédiateté rêvée, d'un autre âge, lui échappe. Elle arrive fatalement après. C'est une parenthèse, une trêve dans la circulation infinie des événements, et certains lui glisseront toujours des mains. Le commentaire d'une séance de conseil communal terminé bien après minuit fait déjà défaut, aussi bien que l'analyse d'un match de hockey qui a joué les prolongations.

Le reportage, l'enquête et des dossiers thématiques sont les vaccins contre le souci, sinon la frustration, de l'information de dernière minute. L'évolution de certaines publications montre les avantages d'un traitement quotidien de l'actualité calqué sur les magazines hebdomadaires.

L'intérêt public, local ou international, a tout à gagner d'un journalisme qui navigue entre l'agitation désincarnée des médias hertziens ou câblés et le répit suranné du papier et de l'encre. Un bouclement anticipé ne saurait le réduire à néant.

MD

Sommaire

Europe : La Suisse et l'Union européenne : vers une issue dramatique? (p. 2)

Europe : Le socialisme suisse et l'Union européenne (p. 3 et 4)

Etrangers : L'intégration au nom de l'égalité des chances (p. 5)

Répartition des revenus : Une Suisse profondément inégalitaire (p. 6)

Livre : L'armée mobilise le fédéralisme (p. 7)

Anachronique : Le voyage à l'envers (p. 8)

La gauche helvétique a longtemps été très à l'aise avec l'Europe. Elle soutenait l'entrée qui ne se discutait pas, qui faisait l'objet d'incantations plutôt que de réflexions lucides. se sont ouverts. Fin août, la journée de réflexion de *Domaine Public* a choisi comme thème la

La Suisse et l'Union européenne : vers une issue dramatique?

Le Parti socialiste est le seul grand parti à prôner l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE). Il mène pourtant des combats qui ne sont pas précisément euroconformes (concernant par exemple la libéralisation du marché de l'électricité et La Poste). Est-ce contradictoire? On pourrait considérer que l'euroconformité est une exigence si la majorité parlementaire adoptait une attitude eurocompatible aussi bien dans les domaines qui touchent aux questions sociales ou du droit du travail, que pour l'ensemble des questions économiques. Or, évidemment, ce n'est pas le cas. La durée hebdomadaire du travail, heures supplémentaires comprises, est fixée à quarante-huit heures dans l'UE. Elle peut être bien supérieure en Suisse, jusqu'à soixante heures. Dans les pays de l'UE, la déclaration de force obligatoire des Conventions collectives de travail (CCT) est relativement facile à obtenir de sorte que l'immense majorité des entreprises, qu'elles soient signataires ou non d'une CCT, doivent respecter les mêmes règles et normes sociales.

Le Parlement helvétique a eu beaucoup de peine à approuver les mesures d'accompagnement liées à la libre circulation des personnes qui ont été décidées dans le cadre des Accords bilatéraux. Mais jusqu'à présent, la majorité des cantons, qui sont responsables de leur mise en application, ne s'en préoccupe pas. Un cadre législatif a certes été créé pour éviter la sous-enchère (*dumping*) sociale et salariale. Mais la volonté paraît manquer pour contrôler effectivement ce risque et l'empêcher le cas échéant. Autrement dit, on accepte la libre circulation parce que ça arrange bien le patronat. Et, dans les faits, on laisse de côté la lutte contre la sous-enchère sociale... ce qui convient parfaitement aux mêmes personnes.

Il y a concurrence et concurrence

La concurrence est à la base de la création du «grand marché unique», cher à Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne. Les membres de l'UE considèrent que l'une est inséparable de l'autre. En effet, si chaque pays était resté plus ou moins attaché à ses structures nationales, privées ou publiques, le grand marché unique n'aurait pas vu le jour. C'est un peu ce que la Suisse a «découvert» à l'occasion du vote sur l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) : 150 ans après la création de l'Etat fédéral nous n'avons pas de «grand marché helvétique». La loi sur les marchés publics, qui a suivi ce vote, a ouvert à la concurrence les chasses gardées régionales et cantonales. Mais qui veut limiter le plus possible les pouvoirs de la Commission de la concurrence? Qui refuse d'autoriser les importations parallèles pour faire baisser les prix? Quand les idées du grand marché unique heurtent des intérêts commerciaux catégoriels, les partis bourgeois suisses se retrouvent unis pour bloquer les adaptations nécessaires. Sur le dos des consommateurs.

La concurrence est d'une efficacité certaine dans la plupart des activités marchandes. Ses vertus sont-elles pour autant généralisables et l'efficacité serait-elle meilleure encore en privatisant les entreprises publiques? Difficile de nier que la libéralisation-privatisation des télécoms ait eu des effets positifs. Mais cela est lié aussi bien au statut juridique qu'aux innovations technologiques qui permettent de s'affranchir d'un coûteux réseau câblé. Pour les chemins de fer, les expériences faites ne sont pas vraiment probantes. Et pas davantage pour l'électricité.

Le marché de l'électricité

Le cas des Etats-Unis est intéressant à examiner parce que la privatisation remonte à presque deux décennies et qu'on dispose ainsi du recul nécessaire pour voir comment se présente non plus la théorie, mais la réalité. La «crise» qui a touché la Californie il y a deux ans fut le résultat d'opérations spéculatives à grande échelle pour susciter une envolée des prix en créant délibérément des insuffisances d'approvisionnement. La panne récente dans le nord-est du pays a montré que la constitution, l'entretien et le développement d'un réseau d'acheminement du courant n'était pas une activité suffisamment profitable pour que les compagnies privées s'en préoccupent sérieusement.

Afin que la libéralisation-privatisation d'un tel marché fonctionne correctement, l'économiste américain Paul Krugman (*New York Times* du 2 septembre 2003) évoque trois conditions. Il faut s'assurer que le réseau de transmission est pris en charge de manière autonome pour en préserver le bon fonctionnement. Il faut un organisme de surveillance qui ait les moyens et les compétences d'éviter, et de punir sévèrement si besoin, les manipulations de prix. Il faut aussi garantir l'indépendance réelle de l'organe de surveillance par rapport aux entreprises qu'il doit contrôler. Aucune de ces conditions n'est remplie actuellement et, compte tenu de l'imbrication du politique dans les affaires, il y a tout lieu de penser qu'elles ne le seront jamais.

L'extension de la libre circulation des personnes

Au cours des prochains mois, à l'occasion de l'extension des Accords bilatéraux aux dix nouveaux membres de l'UE, le débat va reprendre sur la libre circulation des personnes. Dans ce cadre, il est important de souligner que même moins ardue qu'auparavant, l'obtention de la déclaration de force obligatoire des CCT reste une procédure compliquée. De plus, la moitié des salarié-e-s en Suisse n'est de toute façon pas couverte par une CCT. Par ailleurs, sur 26 cantons, seul un tiers a mis en place les structures nécessaires pour surveiller l'application des mesures d'accompagnement. Enfin, le nombre des inspecteurs du travail qui devraient procéder aux contrôles sur le terrain est dramatiquement insuffisant. Si la situation en droit et en fait n'est pas substantiellement améliorée, on voit mal l'Union syndicale suisse (USS) approuver l'extension de l'accord sur la libre circulation aux nouveaux pays membres de l'UE. Ce ne serait pas une surprise que le Parti socialiste suisse adopte la même position. Quant à l'UDC, elle a annoncé qu'elle s'y opposera, avant même tout débat.

On entend déjà des voix dire que cette attitude est incompatible avec les «engagements européens» du PS et de l'USS. Erreur! Leurs exigences sont parfaitement euroconformes. Mais si le patronat et les partis bourgeois veulent le beurre (la libre circulation des personnes) et l'argent du beurre (la sous-enchère sociale et salariale), ils finiront par tout perdre (l'ensemble des accords bilatéraux). Ce serait une issue dramatique. Mais elle ne peut désormais plus être exclue.

Jean-Pierre Ghelfi

de la Suisse dans l'Union européenne, sans conditions. C'était un article du dogme. Aujourd'hui l'europhilie naïve a disparu. Le désir d'adhésion est toujours présent, mais les yeux gauches suisse et l'Europe. Réflexions croisées de Jean-Pierre Ghelfi et d'André Gavillet.

Le socialisme suisse et l'Union européenne

Le grand écart européen du parti socialiste

L'Europe est absente de la campagne électorale 2003. Pour comparaison, qu'on se reporte aux déclarations des zéloteurs, il y a quatre ans. Alors le ciel était bleu comme le drapeau de l'Union. Aujourd'hui seul l'UDC rappelle, mais pour mémoire, que son opposition reste intransigeante et que c'est une de ses raisons d'être, son fond de commerce.

Enthousiasme, prudence et résistance

Le parti socialiste a toutefois gardé verbalement la foi. Il fut interrogé récemment par le Nomes (Nouveau mouvement européen suisse), largement démobilisé depuis l'échec cuisant de son initiative «Oui à l'Europe», mais qui utilise les élections pour faire son travail de lobbyiste. Le PS répond : «Dès le début de la nouvelle législature, la Suisse doit ouvrir des négociations d'adhésion avec l'UE.» (*Europa.ch*, septembre 2003). Pourtant il n'ignore pas que l'Union poursuit l'ouverture de son marché intérieur par la démonopolisation des grands services publics.

En 2007, le marché de l'électricité européen sera ouvert à la concurrence jusqu'au niveau du consommateur. Or le PS, avec efficacité, a stoppé l'adaptation du marché suisse par un vote référendaire, qui engage les citoyens. L'adhésion exigera donc une volte-face. La Poste suit, à distance prudente, l'évolution européenne. Mais la résistance est vive qu'anime, entre autres acteurs, le PS. Or le point de départ d'une négociation d'adhésion à l'UE, c'est le postulat que l'acquis communautaire n'est pas négociable. Comment alors faire admettre en bloc aux citoyens ce que l'on conteste pièce par pièce? Tel est le grand écart. Cette contradiction politique est-elle surmontable? Elle ne le serait que si tous les décideurs du pays acceptaient de porter en commun la décision de s'engager. Le PS n'entend pas s'avancer seul à découvert. A l'avant-garde, mais en assurant ses arrières politiques. C'est pourquoi il exige une table ronde sur l'Europe. «Composée de représentants du gouvernement, des partis, de l'économie, de la science, des syndicats et d'autres milieux, la table ronde doit clarifier les conséquences concrètes d'une adhésion à l'UE et accompagner le processus de rapprochement de la Suisse et de l'UE» (*ibid.*). Autour de cette table ronde, chacun serait appelé à renoncer à certaines de ses positions pour mieux assurer la réussite commune, celle de l'adhésion. Le PS, à ce titre, aurait à accepter les exigences du marché intérieur européen démonopolisé.

Décider d'abord, clarifier ensuite. La démarche n'est pas intellectuellement rigoureuse mais de prudence politique. Pourtant une autre approche est possible. Les obstacles à l'adhésion sont connus et répertoriés depuis longtemps (et dire que le Conseil fédéral, de son côté, ne reprendra le problème de l'adhésion que sur la base d'un nouveau rapport, comme l'a annoncé la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey). Ne faut-il pas affronter franchement ces obstacles et,

dans cet effort, trouver l'élan d'innovations concrètes? Actuellement la résistance au libéralisme européen est conservatrice, ne pourrait-elle pas être réformatrice? L'Europe, un levier.

Valeurs européennes et défense du service public.

L'adhésion à l'Europe, non pas à sa structure institutionnelle mais à ses valeurs, n'est pas pour les socialistes un engouement superficiel. La guerre, notamment celle de 1914, au coût humain inouï, a été vécue comme une défaite de la II^{ème} Internationale, impuissante à stopper l'engrenage. Les socialistes romands, Paul Graber, Charles Naine, Paul Golay, ont passionnément débattu au siècle dernier des moyens de terrasser ce fléau fatal: pacifisme, adhésion à la III^{ème} Internationale, conversion à la défense nationale devant la montée des dictatures. L'Europe d'aujourd'hui, enfin réconciliée, pacifiée, unie, c'est pour un socialiste une utopie réalisée, comme si Jaurès n'avait pas été assassiné.

Les socialistes qui ont aussi vécu l'expérience du Front populaire français ont découvert la difficulté de mener à bien, dans un seul pays, des réformes profondes. La fuite hémorragique des capitaux a souvent suffi pour mettre en échec un gouvernement. D'où cette conviction que la réforme ne peut s'inscrire que dans un autre espace politique. Seul l'Europe unie offre cette assise large.

Si les socialistes étaient naturellement portés vers l'Europe de la paix, vers l'Europe de la réforme, ils ont mal perçu en revanche la mise en concurrence, la démonopolisation des services publics bâtis par les États-nations. A XIX^{ème} siècle, les pays en phase de centralisation comme l'Allemagne de Bismarck, l'Italie de Cavour, la Suisse des radicaux et les pays déjà centralisés comme la France de Napoléon III, ont mis en place, le progrès technique aidant, des services fédéraux ou nationaux: chemins de fer, poste, écoles polytechniques ou les premières assurances sociales. L'ensemble de la population était concerné et pouvait de la sorte s'identifier à l'État central.

Or, même si les premiers pas de l'Europe unifiée furent de soumettre à un contrôle supranational les grandes industries, celles du charbon et de l'acier, la Communauté n'avait pas le pouvoir de substituer aux services publics nationaux des services publics européens. Pour créer un nouvel espace, elle a donc commencé par ouvrir à la concurrence les chasses gardées des États-nations. Certains y ont vu une offensive libérale ou néo-libérale. D'où la résistance organisée au nom du service public national.

D'un côté, la réalisation d'une espérance, celle de la paix et celle de la création d'un nouvel espace social, de l'autre, l'extension de la concurrence et de la quête du profit à des domaines jusqu'ici préservés: le grand écart.

suite de l'article à la page 4

L'adhésion comme hypothèse de travail programmatique.

Lorsque le Parlement adopte une loi, il vérifie son eurocompatibilité. Utile précaution mais passive. La méthode européenne serait de se poser la question: si nous étions membres de l'Union, comment se présenterait le problème à résoudre et quelle en serait la solution? La commission des affaires étrangères du Conseil des États s'est livrée à l'exercice avec prudence (rapport du 18 mars 2002). Sur l'organisation du gouvernement, elle constate que sept ministres seraient incapables de répondre aux rendez-vous multiples de concertation des politiques de l'Union. Mais l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux a pour corollaire le renforcement de la présidence, la définition de son statut. L'élargissement du Conseil fédéral rendrait aussi caduque l'actuelle formule magique et obligerait à redéfinir les liens d'une majorité gouvernementale. A cette aune, les discussions actuelles sur un deuxième conseiller fédéral UDC paraissent oiseuses. Le choix du modèle gouvernemental s'imposerait selon d'autres critères dans une Suisse qui serait devenue membre de l'Union. Il faut donc travailler selon cette hypothèse choisie et en tirer ouvertement et rigoureusement les déductions politiques.

Questions concrètes et TVA

Cette mise en situation, faire comme si nous étions membres de l'Union, est le procédé constant de Christoph Blocher qui l'utilise comme repoussoir: hausse de la TVA et du loyer de l'argent, contribution nette à verser à Bruxelles, etc. En réponse, il faut se placer sur le même terrain.

La hausse obligatoire de la TVA à 15% peut être une chance de résoudre le financement de nos assurances sociales (cf. DP n° 1574) sous conditions. La première est le respect du principe de la compensation du renchérissement pour salaires et rentes. Mais il faut aller plus loin dans l'analyse. Une fiscalité indirecte élevée liée à une charge directe forte accable excessivement le contribuable. Le 15% laisse un ou deux points pour un allègement de la charge fiscale totale. Mais quel impôt? L'impôt fédéral direct (IFD), puisque c'est la Confédération qui perçoit les recettes de la TVA. La gauche se retrouverait piégée: l'abattement ne profiterait qu'aux contribuables aisés. Il faut donc trouver une formule qui profite à tous, y compris aux contribuables modestes qui échappent à l'IFD mais qui paient des impôts cantonaux et communaux lourds. Des propositions sont possibles (cf. DP n° 1438, 1446 et 1470). Un programme de gauche qui aurait l'adhésion comme hypothèse de travail doit être sur ce point complet et explicite. La politique du logement, l'extension des conventions collectives, tout peut prendre forme et force dans cette perspective. L'effet de levier est possible.

Le service universel

La démonopolisation, ou le marché libéralisé, est considérée par l'Union comme nécessaire à la création d'un espace européen. Nous l'avons dit. Mais la responsabilité des autorités nationales demeure fortement engagée. Qu'on se reporte au *Livre vert sur les services d'intérêt général* présenté le

21 mai 2003 par la Commission. Ces services doivent répondre à un ensemble d'obligations prescrites. Elles concernent le service universel, la continuité et la qualité du service, l'accessibilité tarifaire, la protection des utilisateurs et des consommateurs. Le service universel, par exemple, implique qu'à l'intérieur du territoire d'un État membre, un consommateur, quelle que soit sa position géographique, a droit à avoir accès à certains services à des prix abordables, tenant même compte, dit la Commission, des capacités des groupes vulnérables. Elle précise: «Les États membres devront veiller à ce que [ce service] soit réellement offert en mettant en place un mécanisme de contrôle des prix (prix-plafond, péréquation géographique) et/ou en accordant des subventions aux personnes concernées.» (alinéa 61) Il est permis, d'un point de vue socialiste, de souligner que «contrôle des prix», «péréquation», «subvention», ce n'est pas un vocabulaire libéral. Et la question que doit poser la gauche est celle du caractère timoré du législateur qui n'ose pas, en Suisse, dans ses démonopolisations, appliquer plus hardiment de telles recommandations.

La propriété publique

En principe, la démonopolisation n'est pas incompatible avec la propriété des entreprises restant en main des pouvoirs publics. L'Union ne cache toutefois pas son souhait de voir se constituer de grandes sociétés européennes dans son espace, ce qui implique un statut de société anonyme et de participations croisées, en évitant qu'un État, actionnaire majoritaire, n'apparaisse comme dominant nationalement tout le groupe nouveau.

Deux cautions à ces fusions transnationales. La première, c'est d'exiger que les grandes infrastructures restent propriété publique. La justification est simple. Il ne peut y avoir concurrence de l'offre. On n'imagine pas des voies ferrées se construisant pour exercer une concurrence sur un même tracé, pas de ligne à haute tension double, etc. Dès lors, ces voies de communications «artérielles» doivent rester sous contrôle étatique, vu leur importance nationale et internationale, pour garantir la continuité et la sécurité, et aussi pour offrir aux utilisateurs des conditions égales. C'était une des faiblesses de la LME de n'avoir osé prévoir que les lignes à haute tension, ces autoroutes de l'électricité, devraient rester sous contrôle public.

La deuxième précaution tient à la nature de la Suisse et de la Suisse romande. Elle offre un marché intéressant, celui d'un pays à haut revenu, assez petit pour être achetable par un grand voisin qui peut s'appuyer sur une clientèle nationale garantie sinon captive. D'où la nécessité de maintenir des participations publiques fortes. Mais pour la même raison, il serait obtus d'empêcher les grandes sociétés nationales de service, comme la Poste ou les électriciens, d'améliorer leur compétitivité et leur capacité concurrentielle par regroupement, fusion ou réorganisation. Une des révélations de la constitution du marché intérieur européen n'a-t-elle pas été de révéler à la Suisse que, depuis 1848, son marché intérieur national était resté largement inachevé, laissant subsister nombre de privilèges locaux protégés.

Le besoin d'un nouveau programme

Le grand écart n'est pas durablement tenable. Certes le PS peut, tout en se disant partisan convaincu de l'adhésion, se mettre pragmatiquement en position d'attente. Attendre les effets du premier traité bilatéral, attendre la conclusion du deuxième, attendre les résultats d'une table ronde, dont on se demande ce qu'elle pourrait donner quand on connaît la position des milieux économiques, bancaires, et celles des leaders politiques. Attendre encore que l'Union se consolide, qu'elle se dote d'une constitution. Attendre. Le PS peut aussi donner un contenu concret à l'adhésion. Il l'a accrochée à son programme, il ne s'est pas donné un program-

me qui en découlerait. Elle l'obligerait à une révision complète, stimulante, riche. Nous n'avons fait qu'effleurer quelques-uns des sujets. L'exercice complet serait rénovant. Un aggiornamento.

Certes il y a un risque. Si le mouvement ne s'enclenche pas, si la Suisse reste statique, un programme bâti sur une hypothèse européenne pourrait demeurer décalé, mal accroché à la réalité, ne répondant pas aux besoins immédiats. Mais la politique est un choix à risque. Le choix d'un programme européen, à défaut de la prudence, aurait le mérite de la cohérence. ag

L'intégration au nom de l'égalité des chances

Les migrations et la Suisse regroupe les études d'un programme national de recherche consacré aux étrangers et aux relations interculturelles.

La lutte contre la discrimination devient capitale. L'intégration se joue entre le migrant et l'ouverture des sociétés d'accueil.

Entre citoyen du monde, enraciné et globalisé. De plus en plus de gens vivent ainsi. Suisses ou étrangers, peu importe! On occupe des espaces différents, voire divergents. Le «transnationalisme» fait son apparition. On enjambe les frontières, les nationalités. Quelqu'un peut être Suisse, relié à un réseau d'entraide turque à l'échelle européenne, marié à une ressortissante italienne et employé dans un pays voisin. Une autre est retraitée, domiciliée en Suisse et passe six mois par année en Espagne alors que le reste de sa famille habite en Allemagne. L'appartenance exclusive vire à l'ubiquité. On se sent chez soi dans plusieurs endroits à la fois. L'individu tire les ficelles de son identité et lui donne la cohérence nécessaire. Les contraintes sociales, voire administratives lâchent prise. Un tiers de rentiers italiens reste en Suisse, un autre tiers fait la navette entre les deux pays, tandis que le dernier tiers préfère s'établir en Italie.

Rosita Fibbi, du Forum suisse pour l'étude des migrations est l'une des responsables de la publication *Les migrations et la Suisse*. Elle parle de «diaspora». Si l'emprunt modifie son sens premier, car le présent prime sur le passé, l'image sonne juste. Hommes et femmes quittent un espace commun pour en investir d'autres, pour façonner de nouvelles communautés. Les an-

cragés nouveaux comptent autant que les liens d'origine. L'identité colle à une toile d'araignée, toujours en construction, ouverte, susceptible de se défaire et de se tisser ailleurs.

La migration sans nom

L'immigration et l'émigration restent cependant la règle. On part d'un pays pour emménager dans un autre. Ou alors on circule pour des raisons à la fois économiques et politiques. La migration dessine le mouvement continu des flux et reflux des personnes, voire des groupes ethniques. On part sans vraiment arriver, quitte à revenir - de force ou de gré - pour s'expatrier à nouveau. C'est le cas des requérants d'asile. Mais aussi des travailleurs engagés le temps d'une vendange ou d'une récolte d'abricots, parfois sans permis ni assurances sociales. La confusion et le morcellement se font menaçants. Le va et vient brouille l'expérience. Il aboutit au néant des clandestins, des sans papiers. Anonymes, sans nom, car ils ne peuvent afficher leur identité. C'est la face sombre de la mobilité, si séduisante pour un chercheur bardé de diplômes ou pour un manager multinational. Elle accable les plus démunis, écartés par les dispositifs de sélection qui font barrage aux confins. Voilà le deuxième cercle de la politique d'immigration suisse.

L'intégration rime alors avec égalité des chances. Pour tout le monde, Européens ou Africains, diplômés ou sous qualifiés. La lutte contre la discrimination devient primordiale. Le temps de l'assimilation est révolu. L'acculturation semble définitivement oubliée. Un étranger n'est plus un Suisse à faire, avec un déficit à combler. Le multiculturalisme est passé par là. On coexiste au risque de la ségrégation, voire d'une complaisance un rien folklorique à l'égard de l'autre. L'étranger a des ressources. Ce sont des bras et des compétences bon marché. Alors on les utilise. Quitte à en faire un citoyen de série B. On ne peut pas tout avoir. Il reste la naturalisation. Bientôt simplifiée, facilitée mais qui rappelle encore la bienveillance du souverain gratifiant le bon élève enfin à la hauteur des siens.

De l'assimilation à l'égalité

Les étrangers sont pris en tenaille entre les impératifs de l'économie et les discours sur l'altérité culturelle. Si le marché du travail les réduit à des contingents exploitables au fil des conjonctures, l'origine ethnique les condamne à la différence qui alimente tous les fantasmes et toutes les angoisses, ainsi que la démagogie électorale - le cas du foulard islamique est exemplaire. Elle entretient l'illusion de deux mondes homogènes qui se font face. Alors que la diversité les déborde de tous côtés et que le profil social des Suisses et des étrangers est bien plus déterminant que leur faciès. Historiquement, la politique suisse d'immigration

a circonscrit - sans vraiment le combattre, ni le réglementer - le laisser-faire souhaité par les milieux économiques. On a poussé les étrangers vers un purgatoire administratif, à mi-chemin entre l'enfer du rejet et le paradis de la naturalisation, en comptant sur leur départ pour résoudre le problème.

Voilà pourquoi Rosita Fibbi insiste sur la dimension civique, voire politique de l'intégration. Un étranger est une personne avec des droits et des devoirs. Une fois muni d'un permis de séjour valable, il doit devenir un citoyen à part entière. La nationalité perd de sa valeur. L'étude et la suppression des discriminations deviennent centrales, notamment au travail. Et surtout, l'intégration dépend autant de l'immigré que du «degré d'ouverture» des sociétés d'accueil. «Ce sont elles en effet qui définissent les opportunités et les limites encadrant les efforts des migrants (...) et qui contribuent à "produire" l'intégration ou la marginalisation de ces populations.» *md*

Les migrations et la Suisse, sous la direction de Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi, Werner Haug, Seismo, Zürich, 2003.

«Travailler», *Terra cognita*, revue de l'intégration et de la migration, 3/2003, éditée par la Commission fédérale des étrangers.

A lire sur le «transnationalisme»: Ulrich Beck, *Macht und Gegenmacht im globalen Zeitalter*. *Neue weltpolitische Ökonomie*. Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 2002.

La Commission fédérale des étrangers (CFE) organise une journée d'étude consacrée à «L'intégration par le travail» le 7 novembre 2003 à Berne.
Informations: www.eka-cfe.ch

Une Suisse profondément inégalitaire

En Suisse, les inégalités de revenus entre riches et pauvres sont très importantes. Mais l'écart ne se creuse pas. Une étude récente montre même une légère amélioration en faveur des plus démunis.

Les riches s'enrichissent et les pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Cette affirmation que ne se lasse pas de répéter la gauche politique et syndicale ne résiste pas à l'analyse statistique. En réalité, la Suisse connaît depuis plusieurs décennies une répartition stable et très inégalitaire des revenus.

Les salaires colossaux de quelques dirigeants d'entreprise et la baisse moyenne des revenus des actifs entre 1991 et 1999 - moins 4% - semblent confirmer la logique perverse de l'aggravation des inégalités de revenu. Une étude récemment publiée réfute cette impression. La comparaison des résultats de sondages effectués en 1985, 1992 et 1999 montre que le 20% des actifs les mieux lotis ont vu leur part au revenu global légèrement diminuer au cours de la décennie nonante; au contraire des 20% les plus démunis dont la part progresse très modestement. Cette tendance est plus significative encore si l'on considère non plus les individus mais les ménages. Durant la dernière décennie, la part des 20% les plus riches au revenu total des actifs a baissé de 3,6%; alors que celle des 20% les plus pauvres a augmenté de 2,2%.

En réalité, la distribution des revenus du travail est relativement constante depuis quarante ans. Si l'on distingue les revenus par tranches de 20% des actifs, chaque tranche, des mieux lotis au plus défavorisés, s'approprie respectivement 45, 20, 16, 12 et 7% du revenu total. En clair, les 20% les mieux payés reçoivent 45% du revenu total,

alors que les 20% au bas de l'échelle des salaires se contentent de 7% du revenu total.

Le sondage révèle par ailleurs que la majorité des actifs se positionne de manière erronée dans l'échelle sociale. Ainsi 52% des actifs pensent se situer dans la tranche moyenne qui en fait n'en regroupe que 20%. Et 40% des personnes des tranches inférieures de revenu surestiment leur situation réelle. La classe moyenne reste subjectivement très attractive.

Des appréciations inexactes

Pourtant cette appréciation erronée n'empêche pas les personnes interrogées de manifester un esprit critique à l'égard de la distribution des revenus. Une majorité se prononce pour un resserrement de l'échelle des revenus, considérant que les revenus élevés devraient être fortement réduits et les bas salaires augmentés de

20 à 30%. Cette revendication ne reflète pas seulement l'avis des bas revenus, mais trouve aussi des partisans parmi les revenus élevés.

Un certain consensus règne également à propos de l'équité de la charge fiscale. Les tranches de revenus moyennes et inférieures devraient bénéficier d'une baisse d'impôt et les hauts revenus être taxés plus lourdement. Mais là aussi la perception ne coïncide pas avec la réalité. Les bas revenus proposent une taxation des riches très inférieure à ce qu'elle est en réalité, alors que les riches surestiment la charge fiscale des moins bien nantis, suggérant pour ces derniers une réduction des impôts qui correspond en fait à ce qu'ils paient actuellement. *jd*

Hanspeter Stamm, Markus Lamprecht, Rolf Nef, *Soziale Ungleichheit in der Schweiz*, Seismo Verlag, Zürich 2003.

Zurich: une politique sociale active

La ville de Zurich connaît une augmentation dramatique du nombre de cas sociaux. En un an et demi, l'effectif des personnes assistées a crû de 28%, pour atteindre 7371 en juillet dernier. Et 400 nouveaux cas viennent s'ajouter chaque mois à cet effectif. Plus préoccupant encore, 40% des bénéficiaires de l'assistance sont des jeunes de moins de 25 ans.

L'an passé la ville a dépensé 51 millions de francs pour l'aide sociale. Et cette année elle a déjà voté deux crédits complémentaires. La situation est d'autant plus tendue que Zurich doit compenser les mesures d'économies décidées par le canton et la Confédération. Cette évolution défavorable ne dissuade pas la municipalité de persévérer dans la ligne de sa politique sociale active inaugurée l'an passé. Dans la mesure du possible, les prestations sociales sont conditionnées à une contre-prestation: formation, emploi sur le marché gris du travail organisé par les autorités. Et, pour encourager les bénéficiaires de l'aide sociale à accepter un travail rémunéré, aussi modeste soit-il, une franchise de revenu évite que le montant de l'aide sociale soit trop rapidement diminué. *jd*

L'armée mobilise le fédéralisme

L'histoire de l'armée suisse est le miroir des événements qui jalonnent la constitution de l'Etat fédéral et l'essor d'une identité nationale.

Pierre Vidal-Naquet, grand historien de la Grèce antique, célèbre opposant à la guerre d'Algérie, modèle de l'intellectuel à la française surprenait toujours ses étudiants parisiens lorsqu'il leur demandait quelle était l'armée moderne qui pouvait se comparer aux phalanges athéniennes. Naturellement personne ne donnait la bonne réponse et il jouissait visiblement de son effet en parlant de l'armée suisse devant des jeunes gens éberlués. Il faut dire que Vidal-Naquet aimait bien notre pays. Jeune adulte juif, il s'y était réfugié pendant la guerre et en avait gardé une vision sans doute un peu romantique. Mais cette anecdote montre à quel point l'organisation traditionnelle de notre armée a frappé les étrangers qui ont été en contact avec elle.

L'histoire de notre armée mériterait plus d'attention de la part des historiens. Des pans entiers de l'histoire moderne du pays sont fortement liés à la conception de la défense et à l'organisation de la chose militaire. Il est d'ailleurs assez paradoxal que la Ligue vaudoise, défenseur acharné de l'autonomie cantonale, édite un ouvrage consacré à ce puissant instrument d'unification fédérale qu'est l'armée suisse ou plutôt à un aspect particulier, celui de la

mobilisation. Le thème est d'actualité, les dernières places de mobilisation viennent de fermer. Elles n'ont plus aucun rôle à jouer dans le cadre d'Armée XXI.

L'intérêt principal de *L'Armée suisse mobilise*, le livre d'Emile Buxcel, ne réside pas tellement dans la description parfois ennuyeuse des procédures de la mobilisation de guerre au cours des deux derniers siècles, mais dans l'image qui apparaît en creux, et qui mériterait une meilleure mise en perspective d'une institution, qui, dans une certaine mesure, a toujours devancé le politique au cours du XIX^e siècle et sans doute jusqu'en 1918, qui a anticipé dans son organisation les transformations politiques de 1848 et 1874 et qui, d'une certaine manière, a forcé les cantons à une alliance plus étroite.

A l'aube de la Suisse moderne, le pacte de 1815 se traduit dans le domaine de la défense par un «règlement militaire général» qui prévoit une première centralisation militaire des milices cantonales. En 1820, un rassemblement de troupes cantonales alémaniques a lieu à Wohlen (AG) et rassemble plus de 2500 hommes des cantons alémaniques pour des exercices et des manœuvres. Une réunion similaire de troupes romandes se tient à Bière (VD)

en 1822. L'école militaire de Thoun (BE) est créée en 1835. D'une certaine manière l'armée anticipe sur la création de la Suisse moderne.

Un phénomène un peu semblable se déroule en 1872. La mobilisation provoquée par la guerre de 1870 entre la Prusse et la France montra de graves lacunes chez les troupes de certains cantons. La nécessité d'un commandement plus centralisé fut un des moteurs de la rédaction des constitutions de 1872, puis de 1874. Dans certains pays comme les Etats-Unis, le rôle de l'armée dans l'intégration nationale des minorités est bien connu. Après tout, le premier Noir donné comme présidentiable, Colin Powell, est un militaire. Chez nous, l'armée a joué bien sûr un rôle unificateur en transmettant des valeurs communes et des souvenirs semblables aux garçons issus de cultures différentes, mais son impact le plus profond réside peut-être dans l'ouverture obligée des cantons les uns aux autres qui fut probablement un facteur décisif dans la construction du pays. *jd*

Emile Buxcel, *L'Armée suisse mobilise*, Cahiers de la renaissance vaudoise, Lausanne, 2003.

Gratuité des transports publics

Une fausse bonne idée

Le législatif du Locle (NE) a décidé de rendre gratuits les transports publics du réseau local. Un choix qui devrait inciter la population à abandonner la voiture pour ses déplacements urbains.

Mais cette logique simple méconnaît la réalité. En règle générale, les usagers des transports publics se recrutent majoritairement parmi les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule - personnes âgées, jeunes, mères et enfants - ou pour qui le déplacement

en transports communs est plus efficace - rapidité, pas de problème de parage. Le choix du véhicule individuel ne résulte pas du prix des transports publics considéré comme prohibitif. Bien au contraire, le coût du déplacement automobile en ville dépasse largement celui des transports publics. Si l'on considère les caractéristiques des usagers de ces derniers, la gratuité relève plutôt de la politique sociale que d'un souci environnemental.

Une politique de la mobilité

urbaine qui vise à réduire le déplacement automobile doit trouver d'autres moyens. Des moyens dissuasifs, tels que la diminution des places de parcs, l'augmentation des tarifs de parage et la réduction de la surface de voirie ouverte à la circulation des véhicules. Des moyens incitatifs, comme le développement de l'offre de transports publics, des itinéraires cyclistes et piétons, le raccordement systématique des nouveaux quartiers au réseau des transports en commun. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Jean-Pierre Ghelfi
André Gavillet (ag)

Responsable administrative:
Anne Caldeleri

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@splan.ch

www.domainepublic.ch

Le voyage à l'envers

***L'Usage du monde* fête son cinquantième anniversaire. Un livre qui a accompagné des générations de voyageurs et de rêveurs.**

Il y a cinquante ans, *L'Usage du monde* prenait la route. C'est le mois de juin 1953. Belgrade sent encore le melon. Nicolas Bouvier et Thierry Vernet ont faim de voyage. L'un est peintre et l'autre écrivain. Calés dans une Fiat Topolino, ils rêvent d'Inde. Deux ans de vacance et moteur ! De l'argent pour six mois. La providence, toute protestante, fera le reste.

Nicolas Bouvier piste cette longue dérive. La lenteur gagne le voyage, l'enveloppe. *L'Usage du monde* s'évide de toute ambition. Que faire des hommes et des paysages ? Rien. Ou alors se laisser vivre au rythme de leurs caprices. La vacance vire à l'absence. Le monde les emporte. Ils n'insistent pas. Nicolas Bouvier écrit. Thierry Vernet dessine. Sans but. Et ça suffit. Le temps et les distances s'éclipsent. On est là, avec eux, en train de négocier un laissez-passer. De tousser dans une chambre humide. De gagner un village étouffé par une tempête de sable.

Plus ils s'éloignent de la Suisse, plus la parole se détend, se débri-de, devient nonchalante et dit ce qu'elle a à dire, rien de plus. On

écrit parce qu'il serait malvenu de se taire. L'univers mérite quelques égards. Et « fainéanter dans un monde neuf est la plus absorbante des occupations » chuchote Nicolas Bouvier suspendu à un pont sur le Danube fou d'été.

Avant la globalisation

Le voyage accepte les distances. Il ne les annule pas. Malgré la publicité des agences de voyage. Chaque mètre parcouru vaut de l'or. Le temps embrasse la durée.

Gravir un col, c'est long. La voiture tombe en panne. Il faut pousser. On compte les pas. On flaire le déplacement. Pareil à un animal. L'instinct prend le dessus. Aller d'un endroit à un autre en temps différé, voilà l'exploit. Le réel dilate ses pores, il se moque de la vitesse. Il faut

que ça dure. Dans tous les sens, dur à mourir.

Les frontières se dressent sur la terre rouge et jaune, bien gardées par de soldats de plomb. La libéralisation des échanges commerciaux, le libre va et vient des gens, sont un leurre. Quand on se déplace, on reconnaît les obstacles. Les visas, la géographie, les gens, les langues. La circulation reste sanguine, pour le reste c'est un casse-tête insoluble sans mode d'emploi.

Mais le mélange comble déjà la mesure. La Macédoine par exemple. «...l'histoire s'ingénie à brouiller les races et les cœurs (...) A Prilep on trouve des (...) Turcs qui vivent entre eux, s'accrochent à leur mosquée ou à leurs champs (...) ; des Bulgares que, pendant la guerre, la Wehrmacht enrôlait de force et qui n'ont plus de quoi rêver ; des réfugiés albanais, des Grecs (...) ; des paysans macédoniens silencieux et durs (...) ». Pour étoffer cette Babel en miniature, ajoutons encore la caserne... ». Et ainsi de suite dans un vacarme fourmillant pour l'éternité. Alors la globalisation ressemble à un petit jeu de société pour nantis en mal de sensations fortes. A l'Est, c'est la routine. Sans ordre du jour ni plan quinquennal.

Nicolas Bouvier et Thierry Vernet suivent la trace des conflits à venir. Serbie, Macédoine, Iran, Arménie, Turquie, Afghanistan. Ils traînent à l'ombre d'une étoile filante de douleur et de massacres. Mais ils ne s'en soucient guère. Les senteurs et l'humanité coriace du monde décrivent encore la joie du paradis terrestre. La Bible entretient le soupçon de l'éden. Ils y croient et marchent. En avant. Vers le soleil.

L'Orient, cet inconnu

Les Iraniens vivent au jour le jour. Contre cette manie toute occidentale de vouloir que les Gréco-Romains ont inventé le monde. Ce n'est pas vrai, malgré les manuels scolaires qui méprisent les choses de l'Orient, à part l'Égypte qui occupe quelques pages solitaires. Pourtant, on leur

doit beaucoup. L'astrologie, le cheval, la poste, un nombre invraisemblable de dieux, une bonne partie de nos belles manières et le *carpe diem* iranien, ensuite seulement latin. La jalousie joue de mauvais tour. La Perse est le berceau du monde. Tant pis pour les mécréants. Nicolas Bouvier et Thierry Vernet en font l'expérience. Toujours à l'affût d'une exposition ou d'un boulot improbables - il faut bien vivre - ils succombent au charme d'une civilisation accomplie. Aujourd'hui, elle rime avec tiers-monde, elle se recycle en pays en voie de développement ou, insulte suprême, on l'accuse de moyen âge. On oublie l'histoire. On croit qu'il n'y a pas d'histoire. Quelle erreur ! Il faut lire relire *L'Usage du monde* et faire preuve d'humilité. Se flageller. L'Orient n'est pas le caniveau de tous les terrorismes, fondamentalismes, extrémismes prétextes à croisades. Le merveilleux traîne partout. Et si «chez nous, le merveilleux serait plutôt l'exceptionnel qui arrange - le miracle chrétien, toujours utilitaire. Ici, il peut naître aussi bien d'un oubli, d'un péché, d'une catastrophe qui, en rompant le train des habitudes, offre à la vie un champ inattendu pour déployer ses fastes sous des yeux toujours prêts à s'en réjouir». Qui d'autre aurait pu écrire *Les Mille et une nuit?* md



Dessin de Thierry Vernet

A lire aussi : Anne Marie Jaton, *Nicolas Bouvier. Paroles du monde, du secret et de l'ombre*. Le savoir suisse, PPUR, 2003.